

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 4

Artikel: Actualité du logement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité du logement

Au Conseil national

Encouragement au logement La tâche reste fédérale

«Une fois n'est pas coutume», a dit, en français, Elisabeth Blunschy (PDC, SZ), pour expliquer que son groupe n'allait pas voter l'entrée en matière au chapitre du logement dans la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. La majorité du Conseil national — la gauche, le PDC et une partie des radicaux — ont eux aussi décidé de faire une exception, refusant l'entrée en matière par 114 voix contre 77. Ils ont ainsi estimé que la Confédération devait continuer de jouer un rôle dans l'encouragement au logement.

La thèse du Conseil fédéral, c'était que les cantons sont mieux à même d'évaluer les besoins réels en matière de logement. Il faut leur faire confiance, ont dit plusieurs orateurs, répétant l'argument traditionnel des adeptes de la décentralisation. «A Genève, la Confédération n'a encouragé la construction que de 113 logements, tandis que le canton en prenait à sa charge des milliers», a rappelé le radical Georg Stucky (ZG). Et il s'est moqué de l'étrange coalition qui a réuni, contre le projet du Conseil fédéral, les partis de gauche aux entrepreneurs. La crise du logement,

quelle crise du logement? a demandé Markus Ruf (Action nationale, BE): dans un pays qui compte un million d'étrangers et qui accueille des wagons de faux réfugiés?

Si on vous écoutait, les cantons eux-mêmes ne devraient plus encourager la construction de logements, lui a répondu Elisabeth Blunschy. Non, la crise du logement reste sévère, nombre de communes ne font pas l'effort de construire des logements à but social. C'est ce qu'a souligné Otto Nauer (soc., ZH): «Les jeunes, tous ceux qui doivent déménager, ne trouvent pas facilement à se loger. Et seule la Confédération peut remédier aux disparités régionales.»

Une seule certitude a réuni partisans et adversaires du projet du Conseil fédéral: les sommes en jeu étaient dans ce cas infimes. Les cantons peuvent donc les prendre en charge, ont dit les premiers. La Confédération peut continuer de les assumer, ont répondu les seconds, et c'est la thèse qui l'a emporté. Outre la gauche, un certain nombre de radicaux vaudois ont voté contre l'entrée en matière.

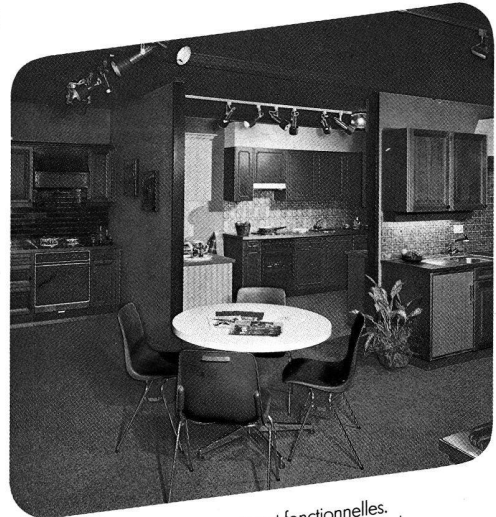
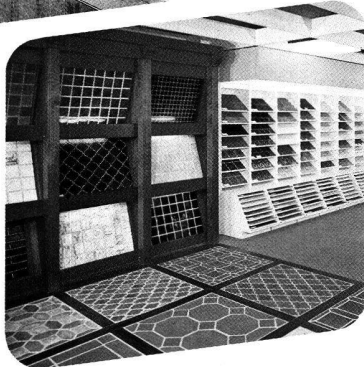
*Conseil national,
Jean-Claude Buffle.*

Dans «24 Heures» du 13 mars 1984.

8 expositions pour choisir librement



- votre salle de bains
- vos carrelages
- votre cuisine



4500m² de suggestions élégantes et fonctionnelles.
De nombreux ensembles installés dans un décor réel.
Des milliers de carrelages de couleur, dessins, matières pour harmoniser sols et murs.

**GETAZ
ROMANG
SA**

Genève - Lausanne - Yverdon - Vevey - Aigle
- Château-d'Oex - Sion - Viège